

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 28 MARS 2019 - 18 h 15

Présents : mesdames Roselyne ARLAUD, Danièle GATIGNOL, Laurence VIGNAL, Anne de VILHET ; messieurs Jean-Louis AUTRAN, André BARNOUIN, Jean-Christophe DIANOUX, Michel FARE, Olivier GIRARD, Cédric IMBERT, Marc MOINIER, Pierre TARTANSON, Roger TRAPPO et Julien VERA

Absente ayant donné procuration : Manon YTIER à Danièle GATIGNOL

Secrétaire de séance : Danièle GATIGNOL

La séance est ouverte par Monsieur le maire à 18 h 15

Lecture du compte rendu du 22 février 2019

Ordre du jour :

➤ **Approbation du compte administratif assainissement 2018**

LIBELLE	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés	7 336,99			622 685,15	7 336,99	622 685,15
Opérations de l'exercice	20 689,16	43 977,95	448 121,55	17 764,43	468 810,71	61 742,38
TOTAUX	28 026,15	43 977,95	448 121,55	640 449,58	476 147,70	684 427,53
Résultats de clôture		15 951,80		192 328,03		208 279,83
Restes à réaliser			40 000,00		40 000,00	
TOTAUX CUMULES	28 026,15	43 977,95	488 121,55	640 449,58	516 147,70	684 427,53
RESULTATS DEFINITIFS		15 951,80		152 328,03		168 279,83

Accepté à l'unanimité

➤ **Approbation du compte de gestion assainissement 2018**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 concernant l'assainissement, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et de mandats, ainsi que le compte de gestion dressé par le receveur municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 ;

Statuant sur l'exécution du budget assainissement de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires.

Le Conseil Municipal, Oûi l'exposé du Maire, Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion dressé pour le budget assainissement pour l'année 2018 par le receveur municipal, visé et signé par l'ordonnateur, et qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

➤ **Affectation des résultats assainissement 2018**

Report excédentaire en fonctionnement : + 15 951.80 €

Report excédentaire en investissement : + 152 328.03 €

Accepté à l'unanimité

➤ **Approbation du compte administratif Commune 2018**

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		365 665,31	115 348,41		115 348,41	365 665,31
Opérations de l'exercice	385 462,17	517 371,90	385 577,45	362 442,62	771 039,62	879 814,52
TOTAUX	385 462,17	883 037,21	500 925,86	362 442,62	886 388,03	1 245 479,83
Résultats de clôture		497 575,04	138 483,24			359 091,80
Restes à réaliser			272 800,00		272 800,00	
TOTAUX CUMULES	385 462,17	883 037,21	773 725,86	362 442,62	1 159 188,03	1 245 479,83
RESULTATS DEFINITIFS		497 575,04	411 283,24			86 291,80

Accepté à l'unanimité

➤ **Approbation du compte de gestion Commune 2018**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 de la commune, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes et de mandats, ainsi que le compte de gestion dressé par le receveur municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2018 ;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 ;

Statuant sur l'exécution du budget commune de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

Le Conseil Municipal, Oûi l'exposé du Maire, Après en avoir délibéré à l'unanimité,

Approuve le compte de gestion dressé pour le budget commune pour l'année 2018 par le receveur municipal, visé et signé par l'ordonnateur, et qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

➤ **Vote du taux d'imposition des taxes locales 2019**

Compte tenu de l'évolution des bases d'imposition provisoires notifiées par les services fiscaux, le conseil municipal décide de maintenir les taux 2019 aux taux 2017 et 2018 :

Taxe d'Habitation (TH)	8.30 %
Foncier Bâti (FB)	14.00 %
Foncier Non Bâti (FNB)	59.69 %

Porter le montant prévisionnel des contributions directes, au titre de l'exercice 2019 à 282 072 €.

Accepté à l'unanimité

Fin de séance à 19 h 45

.....

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 28 MARS 2019 - 20 h 30

Présents : mesdames Roselyne ARLAUD, Danièle GATIGNOL, Anne de VILHET ; messieurs Jean-Louis AUTRAN, André BARNOUIN, Jean-Christophe DIANOUX, Michel FARE, Olivier GIRARD, Cédric IMBERT, Marc MOINIER, Pierre TARTANSON, Roger TRAPPO et Julien VERA

Absentes ayant donné procuration : Manon YTIER à Danièle GATIGNOL ; Laurence VIGNAL à Jean-Christophe DIANOUX

Secrétaire de séance : Danièle GATIGNOL

La séance est ouverte par Monsieur le maire à 20 h 30

Ordre du jour :

➤ **Loyers appartements ancien café de la poste**

Décide que le montant du loyer sera de :

- ✓ 400 € par mois pour l'appartement n°1, plus les charges et la taxe d'ordures ménagères.
 - ✓ 550 € par mois pour l'appartement n°2, plus les charges et la taxe d'ordures ménagères.
 - ✓ 400 € par mois pour l'appartement n°3, plus les charges et la taxe d'ordures ménagères.
 - ✓ 600 € par mois pour l'appartement n°4, plus les charges et la taxe d'ordures ménagères.
- 12 voix pour l'évaluation basse,
2 contre,
1 abstention

➤ **Convention de mandat**

Monsieur le maire propose aux membres de Conseil Municipal de confier la gestion administrative des appartements de l'immeuble de l'ancien café de la poste à une agence spécialisée.

Il présente les honoraires au Conseil Municipal et lui demande de se prononcer.

Le Conseil Municipal, Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, Après en avoir délibéré à l'unanimité

Autorise monsieur le Maire à signer les mandats de recherche d'un locataire pour les appartements de l'immeuble de l'ancien café de la poste avec l'agence Gestissimmo.

➤ **Approbation du budget primitif assainissement 2019**

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
EXPLOITATION			
		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	23 600,75	7 648,95
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 15 951,80
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		23 600,75	23 600,75
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	498 769,80	346 441,77
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	40 000,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 192 328,03
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		538 769,80	538 769,80

Accepté à l'unanimité

➤ **Affectation des résultats commune 2018**

411 283.24 € sont affectés à la section d'investissement

Le reste de l'excédent 2018, soit 86 291.80 € reste à la section de fonctionnement.

Accepté à l'unanimité

➤ **Analyse financière du budget communal de l'année 2018 :**

Les dépenses de fonctionnement se sont élevées à 612.08 € par habitant et celles d'équipement de 588.69 € par habitant.

L'en-cours de la dette est de 305.95 € par habitant (capital restant dû au 31/12/N), soit 36.72 % des recettes réelles de fonctionnement.

La capacité de désendettement de la commune est d'une année (1.44 an) (elle doit être à maximum 8 / 10 ans pour être acceptable).

Les recettes réelles de fonctionnement ont été de 833.12 € par habitant dont 486.46 € provenant du produit des impositions directes (taxes d'habitation et foncières) et celles d'équipement de 575.01 € par habitant.

Le taux d'épargne brute de la commune, c'est-à-dire l'excédent de fonctionnement utilisable pour financer les dépenses d'investissement et le remboursement de la dette est de 25.49 % (il est satisfaisant entre 8 et 15 % minimum).

➤ Approbation du budget primitif commune 2019

MAIRIE DE PUYMERAS - MAIRIE DE PUYMERAS Budget Principal - BP - 2019

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE		A1	
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	547 016,80	460 725,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 86 291,80
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		547 016,80	547 016,80
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	295 267,97	706 551,21
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	272 800,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 138 483,24	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		706 551,21	706 551,21
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (3)		1 253 568,01	1 253 568,01

Accepté à l'unanimité

Questions diverses :

Droit de préemption vente BELMESSIERI : voir avec l'acquéreur pour les terrains nus.

Monsieur Paul ROUSSEAU est intéressé par l'acquisition du terrain offert par madame WALTER. Elle l'a fait débroussailler à ses frais. La commune le vendrait entre 4 et 5 € le m² + les frais de bornage. Le produit de la vente servira à l'acquisition de jeux supplémentaires pour les enfants. Voir avec M. ROUSSEAU si le prix lui convient.

Lecture du courrier de madame Florence MICHEL informant le conseil municipal qu'elle a trouvé un logement et n'est donc plus intéressée par un appartement communal.

Monsieur le maire informe les membres du conseil municipal que la signature de l'immeuble Place de la Grande Fontaine a eu lieu.

Monsieur Jean-Louis AUTRAN fait un compte-rendu sur la réunion sur l'irrigation à laquelle il a assisté.

Le petit marché se réinstallera en face du café des Barrys à compter du 10 avril.

L'ordre du jour étant épuisé est levée à 21 h 49